

UNION AFRICAINE

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P. : 3243 Tél. : (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321

Courriel : situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉBUT DU DÉPLOIEMENT AU BURUNDI DES OBSERVATEURS DES DROITS DE L'HOMME ET DES EXPERTS MILITAIRES DE L'UNION AFRICAINE

Ce déploiement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'UA du 13 juin 2015

Addis Abéba, le 22 juillet 2015: La Commission de l'Union africaine (UA) a commencé aujourd'hui le déploiement, au Burundi, de l'équipe de précurseurs comprenant des observateurs des droits de l'homme et des experts militaires. Ce processus se poursuivra dans les prochains jours, parallèlement au recrutement de personnels civils et à la génération, auprès des États membres de l'UA, d'experts militaires spécifiquement dédiés à la mission envisagée au Burundi.

Ce déploiement s'inscrit dans le cadre du suivi des dispositions pertinentes du communiqué adopté par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) lors de sa réunion tenue à Johannesburg, en Afrique du Sud, le 13 juin 2015. De façon plus spécifique, il vise à prévenir une escalade de la violence au Burundi, ainsi qu'à faciliter l'aboutissement des efforts de règlement de la grave crise que connaît le pays. Les observateurs des droits de l'homme sont chargés de surveiller la situation des droits de l'homme sur le terrain et de rendre compte des violations éventuelles des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Quant aux experts militaires, ils sont chargés de vérifier, en collaboration avec le Gouvernement et les autres acteurs concernés, le processus de désarmement des milices et autres groupes armés. Le mandat de ces personnels sera exercé de manière indépendante, transparente et crédible.

La Présidente de la Commission, Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, lance un appel à tous les acteurs burundais pour qu'ils apportent leur entière coopération à l'équipe des observateurs des droits de l'homme et des experts militaires de l'UA pour leur permettre de s'acquitter de leur mission. Elle relève à cet égard que, dans le communiqué publié par la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) à la suite du dialogue qui a eu lieu à Bujumbura du 16 au 19 juillet 2015, les parties se sont accordées sur la nécessité du déploiement des observateurs des droits de l'homme et des experts militaires de l'UA.

La Présidente de la Commission saisit cette occasion pour réaffirmer, encore une fois, la profonde conviction de l'UA que seuls le dialogue et le consensus permettront de sortir le Burundi de la grave crise que connaît le pays et dont la poursuite risque de remettre en cause les acquis importants enregistrés grâce à la signature de l'Accord d'Arusha d'août 2000 pour la paix et la réconciliation au Burundi, avec de graves conséquences pour la sécurité et la stabilité régionales. Dans ce cadre, elle lance un appel pressant à toutes les parties burundaises pour qu'elles mettent l'intérêt de leur pays au-dessus des considérations partisans et apportent leur entière coopération aux efforts que déploie la CAE, avec le soutien de l'UA et du reste de la communauté internationale.